

Municipalité de la Paroisse de Sainte-Hénédine



AVIS PUBLIC

Aux usagers desservis par le réseau d'aqueduc municipal

TRÈS IMPORTANT

La municipalité de Sainte-Hénédine effectuera le rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc le 29 avril 2025 de 23h00 à 6h00 du matin (durant la nuit de mardi) ainsi que le 30 avril 2025 de 23h00 à 6h00 du matin (durant la nuit de mercredi).

Cette opération annuelle est nécessaire afin de bien nettoyer le réseau d'aqueduc. Pour tout usager, il est très important de ne pas faire couler l'eau pendant le rinçage des tuyaux.

Il est interdit de se servir de l'eau de l'aqueduc pour laver du linge ou tout autre usage tant que l'eau froide ne sera pas revenue limpide.

Il est de plus interdit de se servir de l'eau chaude tant que l'eau froide n'est pas revenue limpide pour ne pas altérer la qualité de l'eau du réservoir à eau chaude.

Au matin, il est possible que l'eau soit brouillée avec des particules en suspension. Il suffira de la laisser couler quelques minutes. Si l'eau ne revient pas limpide, laissez-la reposer de 2 à 3 heures.

Donné à Sainte-Hénédine ce 14ème jour du mois d'avril deux mille vingt-cinq.

Yvon Marcoux, directeur général greff.-très.

Certificat de publication

Je, soussignée Eva Ketelsen, de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Hénédine, certifie que j'ai publié le présent avis dans le bulletin L'Info-Dinois du mois d'avril 2025 et que j'ai affiché une copie au Bureau municipal et à la Caisse Populaire entre 9 heures et 16 heures le 15 avril 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15 avril 2025.

.....
Secrétaire adjointe